

**INFORMATION SUR LES DEMISSIONS DE MEMBRES ELUS
DE LA CCI LYON METROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE**

POUR INFORMATION

La Présente Assemblée générale est informée de la démission des membres élus suivants, dans les conditions prévues par l'article 13 du Règlement intérieur de la CCI.

- Pierre CHAMBON, démissionnaire de son mandat de membre élu en date du 16/07/2020 (date d'acceptation de la démission par le Préfet).